

bercule, et ensuite une quantité de plus petits, de nulle valeur, au lieu d'un plante portant un feuillage vert et sain :—les fermiers anglais désignent les substances inutiles dont nous venons de parler "Bobbing Joans;—1^o. pour avoir planté trop tôt;—2^o. pour avoir planté dans un temps pluvieux;—3^o. pour avoir planté après que la tige et les racines avaient été émises à une certaine distance de la patate, avant de la planter.

Les patates destinées à être plantées doivent être saines, et être exemptes de l'espace creux qui se trouve pour l'ordinaire dans celles qui sont plus grosses que d'ordinaire; l'œil devrait être le moins enfoncé que possible; le chargement de sol et d'exposition sont fortement recommandés.

Un point essentiel et qui jusqu'à présent avait échappé aux cultivateurs, est de placer les yeux du morceau de patate contre la terre; les racines de la patate de même que la tige prennent naissance du même œil, ou plutôt à la base de la tige; d'où il résulte que si l'œil est placé contre le sol, les racines y pénètrent de suite, et commencent à remplir leurs fonctions sans délai; mais dans le cas où les morceaux seraient placés les yeux en haut, (et la partie coupée, conséquemment, en bas,) les racines qui en proviennent ont fréquemment à courir un ou deux pouces autour, ou deux pouces au-dessus, ou le long du côté du morceau, avant de parvenir au sol du fond; d'ailleurs, si le sol se trouve rude et boueux, il arrive souvent qu'il ne s'affaisse pas contre le morceau; et en supposant qu'il le fasse et que quelques jours de chaleur et de sécheresse se succèdent, les tendres racines nouvellement émises, doivent essentiellement souffrir. Partant, lorsqu'un morceau d'une certaine grandeur, se trouve planté avec les yeux vers la surface de la terre, et que ce morceau vient à pourrir, il en résulte un vide, justement à la base de la tige, qui est souvent cause d'une rupture entre les racines et la tige.

On recommande cinq pouces de profondeur, comme la meilleure pour toutes les variétés de patates. Deux pieds entre chaque rang et neuf pouces entre chaque morceau.

Résultat de quatre expériences faites d'après les détails qui précèdent, savoir :

Produit par perche anglaise de 16½ pieds carrés.					
Année 1839	1840	1841	1842	1843	
Regions. No. 1. sans fleur.	Regions. No. 2. sans fleur.	Regions. No. 3. sans fleur.	Regions. No. 4. sans fleur.	Regions. No. 5. sans fleur.	Regions. No. 6. sans fleur.
liv. anglaises.	liv. anglaises.	liv. anglaises.	liv. anglaises.	liv. anglaises.	liv. anglaises.
No. 1.—Patates coupées provenant d'un morceau plantées à la houe, à deux pieds entre les rangs, et 9 pouces entre les patates le fumier dessus et l'œil vers la surface de la terre.	70	116	98	90	103
2.—Patates prises comme No. 1, les morceaux placés de même, mais les rayons faits à la charrue.	76	128	106	101	112
3.—Plantées comme No. 1, mais devenues vertes par trois semaines d'exposition.	85	143	109	114	119
4.—Vertes plantées comme le No. 3 mais l'œil contre la terre.	113	159	130	132	144

Canadien.

EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

LES Exercices Littéraires du Collège de l'Assomption auront lieu le 20 et 21 Juillet en trois séances; la première le lundi matin à 8 heures et demi, la seconde à une heure et demi P. M., la troisième le mardi matin à 8 heures. Le tout se terminera par la distribution solennelle des prix. Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister.

ET. NORMANDIN, Ptre. Directeur.

Les autres journaux sont priés de vouloir bien insérer l'annonce ci-dessus.

A V I S .

ON a besoin à la LONGUE POINTE d'un INSTITUTEUR capable d'enseigner le français et l'anglais. L'on désire qu'il soit marié.

A V I S .

ON a besoin pour tenir une ECOLE MODELE au Village de TERREBONNE d'un jeune homme bien instruit, et muni de bonnes recommandations. S'adresser à Messire PORLIER, Curé du lieu.—19 juin.

ORGUES ET CLOCHES D'EGLISES

A MOITIÉ PRIX.

DANS un but de perfectionnement d'architecture et de choix de localités, on vient de démolir à New-York, plusieurs églises dont les dimensions ne convenaient plus à l'accroissement de la ville.

Les diverses fabriques de ces mêmes églises sont désireuses de rendre à grands sacrifices, des Orgues et des Cloches qui quoique d'une grande valeur, ne peuvent cependant plus (pour cause de mode), faire partie de nouvelles constructions.

Le soussigné, se chargera de faire ces précieuses acquisitions, pour MM. les Curés qui voudront bien l'en charger.

Pour Ornaments d'Eglises, s'adresser chez les Sœurs Grises.

J. C. ROBILLARD,
51, Cedar Street,
New-York.

Le 8 juin 1846.

STATUES RELIGIEUSES OU CLASSIQUES.

CHRIST DE 5 PIEDS 10 POUCES DE HAUTEUR.

En plâtre ou carton-pierre.

LE Soussigné fournira sur ordre et à bas prix, la plupart des statues religieuses ou classiques connues, soit en blanc, dorées, ou en couleurs naturelles.

Il se chargera surtout d'expédier en Canada, des statues de Christ (crucifixion) de 5 pieds 10 pouces de hauteur, blanches, ou en couleurs naturelles. Ces Christs dont tous les membres seront en fer recouvert de plâtre, auront plus de solidité, de beauté, et de perfection que le bois même.

Pour éviter des frais inutiles, de transport, les croix de grandes dimensions seront faites à Montréal, et le tout livré en ordre parfait et sous la direction d'un artiste.

Pour Ornaments d'Eglises, s'adresser chez les Sœurs Grises.

J. C. ROBILLARD,
51, Cedar Street,
New-York.

Le 8 juin 1846.

AGENCE D'ORNEMENTS ET OBJETS D'EGLISE.

A MONTRÉAL, CHEZ LES SŒURS GRISES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)

A QUÉBEC, " MM. J. ET O. CREMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.

A NEW-YORK, " J. C. ROBILLARD,

ON VIEN DE RECEVOIR à l'Hôpital-Général de cette ville, un bel assortiment d'ETOFFES D'EGLISE, dont la fraîcheur, la variété, le bon goût et les prix réduits, ne peuvent manquer de mériter l'approbation générale du clergé.

Cette nouvelle importation se compose de

DAMAS de toutes couleurs, BROCHÉS EN OR ET ARGENT FIN, dans les goûts les plus récents

CROIX DE CHASUBLES, à relief, en grande richesse et variété de dessins.

GARNITURES DE CHAPES, enrichies de symboles gracieux.

BANDES DE DALMATIQUES, appareillant les chasubles et les chapas.

ETOLE PASTORALES, en drap d'or et damas, variées.

Le tout accompagné d'un assortiment complet de GALONET et de FRANCES en OR ARGENT et SOIE de divers dessins et qualités.

—DEPLUS—

Quelques Echarpes de Bénédiction du Très-St. Sacrement, (avec gloire au centre) confectionnées en France.

—AUSSI—

une Chape et deux Dalmatiques en drap d'argent gaufré, et richement brochées en dorures à relief.

EN S'ADRESSANT A L'HOPITAL-GÉNÉRAL. MM. les Curés rencontreront une

Garantie irrécusable, de la qualité et de la valeur des articles qu'ils auront choisis; et

de plus, [s'ils le désirent], l'avantage de confier aux Dames de cet Etablissement, des

ornements qu'elles confectionnent d'une manière plus gracieuse et plus solide qu'on ne

le fait à Paris même.

Les objets en Bronze, or ou argent ne seront importés que sur commandes, et livrés

par là même, dans leur fraîcheur et la nouveauté de leurs dessins.

J. C. ROBILLARD,

Agent pour Ornaments et Objets d'Eglise.

PIANOS ORGUES MELODIUMS.

LE Soussigné arrivant maintenant de France, a l'honneur de prévenir les Messieurs

du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE

DE PARIS, pour la vente des PIANOS-ORGUES-MELODIUMS, lesquels peuvent

être très bien adoptés pour les Eglises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et

le prix étant plus à la portée de toutes les fabriques. Deux de ces Orgues arrivent dans

quelques jours dans l'Indus et pourront être examinés.

LOUIS DE LAGRAVE,

Rue St. François Xavier.

26 mai.

AGENS DES MELANGES RELIGIEUX.

MM. Fabre et Leprohon, libraires. Montréal.

D. Martineau, prêtre, vicaire. Québec.

Fr. Pilote, Directeur du Collège. Ste. Anne.

Val. Guillet, écuyer. Trois-Rivières.

MM. les Curés sont humblement priés de vouloir bien accepter l'agence de notre journal dans chacune de leurs paroisses respectives.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI

Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et

CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois.

Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois

avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s 6d.

Chaque insertion subséquente, 7½d.

Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.

Chaque insertion subséquente, 10d.

Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.

Chaque insertion subséquente, 1d.

Ceux qui voudront payer à l'Évêché leur abonnement aux Mélanges, pourront s'adresser à M. Plamondon, prêtre, qui est autorisé à recevoir les payemens et à en donner des reçus.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, Ptre. Editeur.

IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHARLEAU.